

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 14 octobre 2014, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Karina Séguin et Denis Ranger, tous formant quorum en l'absence du conseiller Pierre Dubé. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

14-10-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Madame la Mairesse fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

14-10-02 **Approbation du procès-verbal.**

Il est proposé par le conseiller Yves Wilson et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2014 soit approuvé tel que présenté.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.**

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de septembre 2014 et approuvées par le conseil municipal.

---

Directeur général et secrétaire-trésorier

14-10-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2014-10-14.

**Points d'information générale.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de septembre 2014.

14-10-04 **Adjudication du contrat de cueillette des ordures.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Robert Daoust & Fils Inc. pour la cueillette, le transport et la disposition des déchets pour l'année 2015 au montant de 64,226.34\$ taxes en sus, sa soumission étant la plus basse des soumissions reçues.

14-10-05 **Adjudication de la soumission pour la fourniture de "Sel à déglacer".**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Sifto Canada Inc. pour la fourniture de sel

à déglacer pour la saison 2014-2015 sa soumission étant la plus basse à 85.97\$ la tonne métrique, livraison incluse, taxes en sus.

14-10-06 **Adoption du règlement harmonisé sur le stationnement.**

**ATTENDU QUE** les municipalités locales ont le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire remplacer la réglementation relative au stationnement;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 septembre 2014 par le conseiller Yves Wilson;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement intitulé RÈGLEMENT NUMÉRO 338 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 307 RELATIF AU STATIONNEMENT (RMH 330), soit adopté.

14-10-07 **Approbaton des travaux de voirie.**

Il est proposé par le conseiller Yves Wilson et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton approuve les dépenses pour les travaux d'asphaltage exécutés sur le chemin du 7<sup>e</sup> rang, dont la gestion incombe à la Municipalité, pour un montant de 22,952.46\$, conformément aux exigences du ministère des Transports. Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses, pour un montant subventionné de 12,000.00\$, ne font pas l'objet d'une autre subvention et qu'un dossier de vérification a été constitué.

14-10-08 **Autorisation de signature de l'entente pour la valorisation des feuilles d'automne.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à signer une entente avec Les Fermes Lanthier-Lefebvre S.E.N.C. qui accepte de recevoir les feuilles d'automne 2014 et de les revaloriser.

14-10-09 **Signature du contrat de travail des chauffeurs de camions de déneigement.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer un contrat de travail avec Monsieur Pierre Lefebvre et Monsieur Charles Hinves comme chauffeurs de camions de déneigement pour la saison 2014-2015.

14-10-10 **Achat d'une tenue de combat pour pompier.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du service des incendies à faire l'acquisition d'une tenue intégrale de combat des incendies pour le pompier Éric Leroux au montant de 2,120.00\$, taxes et transport en sus.

14-10-11 **Formation de secourisme en milieu de travail pour les pompiers.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du service des incendies à inscrire tous les pompiers disponibles à une formation de secourisme en milieu de travail de la CSST donné par le Centre de formation Éric Langevin au coût de 103.00\$ par

pompier avec la possibilité d'une subvention de 103.00\$ pour un maximum de 4 pompiers.

14-10-12 **Engagement d'un nouveau pompier à temps partiel.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher M. Francis L'Italien comme pompier à temps partiel de la Municipalité selon les modalités établies dans le formulaire des critères d'embauche signé par les candidats.

14-10-13 **Renouvellement du contrat d'entretien du chemin Saint-Jacques.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat d'entretien du chemin Saint-Jacques avec Monsieur Ronald Green pour la saison 2014-2015, pour un montant de 1,700.00\$, taxes incluses, payable en trois versements égaux, conformément au contrat à être signé entre les deux parties. Il est également résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

14-10-14 **Appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le dossier Enbridge.**

CONSIDÉRANT QUE l'Oléoduc 9B d'Enbridge traverse le territoire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté la résolution numéro 14-09-17-15;

CONSIDÉRANT QUE dans cette résolution la MRC de Vaudreuil-Soulanges souligne que le comité de vigilance, mis sur pied par la Communauté métropolitaine de Montréal et dont elle fait partie, a conclu que les informations qui figurent dans les documents soumis par Enbridge ne permettent pas de respecter les conditions fixées par l'Office national de l'Énergie, en particulier les conditions 18 sur le franchissement des cours d'eau et 20 sur les mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE dans cette résolution, la MRC de Vaudreuil-Soulanges avise l'Office national de l'énergie de son opposition à l'inversion de l'Oléoduc 9B d'Enbridge et demande l'appui des députés provinciaux de Vaudreuil et de Soulanges ainsi que du député fédéral de Vaudreuil-Soulanges;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton appuie la démarche de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le dossier du renversement de l'Oléoduc 9B d'Enbridge et avise également l'Office national de l'énergie de son opposition à l'inversion de l'Oléoduc 9B d'Enbridge;

QUE copie de cette résolution soit transmise à l'Office national de l'énergie, aux députés provinciaux et fédéral, à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, aux municipalités concernés par l'Oléoduc 9B, au président de la Fédération québécoise des municipalités, à la présidente de l'Union des municipalités du Québec, au président de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi qu'au préfet de la MRC d'Argenteuil.

**Période des questions de l'assistance.**

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions sur la surconsommation des hydromètres, sur le dossier Carrosserie D.C., sur le pôle

logistique, sur la planification stratégique et sur le droit de retrait d'une municipalité de certaines compétences dévolues à la MRC.

14-10-15 **Acceptation de l'offre de services de Les Puits Artésiens Gaston Lefebvre Inc.**

Considérant la proposition d'entente déposée par Les Puits Artésiens Gaston Lefebvre Inc. pour l'entreposage d'abrasifs, le chargement des abrasifs et la disponibilité de machinerie de déneigement;

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton accepte la proposition d'entente de Les Puits Artésiens Gaston Lefebvre Inc. le tout selon l'offre de services déposée au conseil municipal, payable en quatre versements, en décembre 2014, janvier, février et mars 2015.

14-10-15 **Levée de la séance.**

À vingt et une heures vingt (21h20), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Yves Wilson et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Gisèle Fournier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Mairesse